

→ Retour NF pour
classement
Révisé

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L' IUT DU 17 JUIN 2003

Etaient présents :

Collèges Enseignants : M. LABRAGA- M.LAUT- M. REMIENS
MME MORLAES -- M.SCHLEIFER -- M. DEREMETZ
M.PAVONE -- M. DRAZETIC -- M.THUILLIEZ
M.SENEZ -- M.FURMANIAK

Collège Etudiants : MLLE CAMUS -- MLLE GUFFROY -- MLLE CACHERA

Collège AITOSS : M.KRAUSS

Personnalités extérieures M. SNYCKERTE -- M.POTAUX -- M.NICOLAS
M. FARREYROL

Membres de Droit : M. ROUZE, Directeur de l' IUT

Invités : M.BRICOUT -- M. JOUAN -- M.HACHET
M. DEBRUILLE - M. TANGHE -- M.CARTIGNIES
M.DELPORTE -- M.THUILLIEZ- M.LANGLET
M. DI POMPEO -- M.DELHAISE

Etaient excusés : M.DULION -- M.DARRAS

Ont donné pouvoir:

M GUILLAUME à M.SNYCKERTE
M. FRANCOIS à M.SNYCKERTE.
M. ROGER à M.FARREYROL
M.MATHIEU à M.NICOLAS
MME RAVEZ à M.LAUT
M.CROCFER à M.KRAUSS

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président SNYCKERTE ouvre la séance.

Le Président informe l'assemblée du décès de Monsieur REMY, membre du conseil de l'IUT depuis février 1999 et représentant le MEDEF Valenciennois et demande d'honorer sa mémoire par une minute de silence.

1 : ANTENNE DE MAUBEUGE

Monsieur le Président informe l'assemblée que Monsieur DI POMPEO, Adjoint au Maire de MAUBEUGE et Monsieur DELHAISE, Vice-Président en charge de la logistique ont été invités au conseil afin de présenter un projet de transfert de l'antenne universitaire de Maubeuge.

Monsieur SNYCKERTE donne la parole à Monsieur DI POMPEO qui présente le projet de déménagement de l'antenne de MAUBEUGE (voir document joint)

Monsieur Michel DELHAISE, vice-Président en charge de la logistique intervient sur l'opportunité de ce projet dont l'implantation à proximité du centre ville est un plus pour la communauté étudiante par rapport au site actuel.

Après débats, ce projet est soumis à l'avis du conseil de l'IUT : AVIS FAVORABLE

2: AVIS SUR LA NOMINATION DU CHEF DU DEPARTEMENT MESURES



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9
Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
ut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

PHYSIQUES

Monsieur ROUZE indique qu'il a accepté la démission de Monsieur Pierre-Yves JOUAN de son mandat de chef du département de MESURES PHYSIQUES au motif que ce dernier a souhaité prendre en charge le nouveau département INFORMATIQUE,

Une seule personne a fait acte de candidature, il s'agit de Monsieur Eric LANGLET, Professeur Agrégé qui a recueilli un avis favorable (10 voix pour et un vote blanc) lors du conseil du département Mph du 15 mai 2003.

Après s'être présenté, Monsieur LANGLET quitte la salle.

Monsieur SNYCKERTE propose de passer au vote sur la nomination de Monsieur LANGLET : 25 voix favorable sur 25 votants.

3 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2

Monsieur ROUZE présente la DBM n° 2 d'un montant total de 134 254 euros, la principale recette vient d'un complément de subvention de fonctionnement de 127 450 euros qui est destiné principalement aux comptes 65871 (participation de l'iut aux charges de fonctionnement de l'UVHC) et 681 (dotations aux amortissements).

La DBM N°2 est adoptée à l'unanimité

4 : POINT SUR LES LICENCES PROFESSIONNELLES

Après avoir rappelé les trois licences professionnelles existantes à l'IUT (Commerce des activités internationales, Gestion de la production industrielle, Commercialisation d'équipements et de services informatiques), Monsieur ROUZE informe le Conseil de l'avis favorable à l'ouverture de deux licences en 2 semestres émis par la Direction de l'Enseignement Supérieur. Il s'agit des licences :

- Chargé de projet en conception mécanique assistée par ordinateur
- Electronique, Informatique et communication embarquées appliquées aux transports

Par ailleurs, la licence management des organisations en 6 semestres a également reçu un avis favorable.

Les projets de licence Ressources Humaines en deux semestres et Commerce en 6 semestres ont reçu un avis défavorable pour l'ouverture en septembre 2003. Ils devront être représentés en 2004.

Monsieur ROUZE donne la parole à Monsieur DEBRUILLE qui propose d'ouvrir par la voie de l'apprentissage la licence Gestion de la Production Industrielle dès la rentrée 2004.

Monsieur BRICOUT, Directeur de FORMASUP, indique qu'il est très favorable à cette demande tout en soulignant que le coût de cette formation est élevé (6850 euros par an par apprenti)

Monsieur SCHLEIFER demande si il est possible de mixer les groupes apprentissages et ceux de la formation initiale. Le directeur lui répond que non : il s'agit, par définition de publics différents. Des méthodes pédagogiques et un emploi du temps spécifiques sont appliqués en alternance.

Monsieur HACHET souhaite avoir des précisions concernant les modalités de fonctionnement, notamment en matière de secrétariat des deux nouvelles licences compte tenu du partenariat avec l'ISTV. Monsieur ROUZE indique qu'une convention sera établie entre les deux instituts afin de préciser l'organisation de ces deux nouvelles formations.

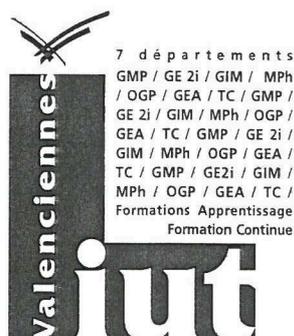
5 : PLAN PLURIANNUEL D'EQUIPEMENTS

Monsieur ROUZE fait le point des investissements en cours. L'état du plan pluriannuel d'équipements sera actualisé lors d'un prochain conseil. Monsieur ROUZE demande à Monsieur DELHAISE de faire un tour d'horizon sur les travaux de réhabilitation à venir à l'UVHC et à l'IUT.

Monsieur DELHAISE indique que les travaux de réhabilitation dans le bâtiment Watteau sont en cours d'achèvement (30 mois de travaux). Dès la fin des travaux de l'extension de l'ISIV, les préfabriqués seront démolis, ce qui permettra d'accroître la surface du parking destinée aux étudiants.

6 POSTES ET EMPLOIS :

6.1 : Demandes de postes d'Enseignants – Chercheurs et d'Enseignants ; Campagne 2004 et 2^{ème} mouvement 2003 :



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur Rouzé rappelle la situation globale de l'IUT qui justifie les demandes de créations pour 2004 selon les calculs SAN REMO effectués par le ministère.

Le potentiel d'enseignant correspond à 213.3 ETE soit 40 960 HETD soit un accroissement lié à la création du département TC IAA à Cambrai. Cependant, du fait de cette nouvelle activité, de l'ouverture de licences professionnelles et, compte tenu de l'intervention des vacataires professionnels, le déficit excède 30 postes d'enseignants chercheurs. Le besoin doit être couvert par un plan de rattrapage cohérent avec l'objectif de réduction du recours aux heures complémentaires. Les emplois créés doivent également renforcer les équipes de recherche technologique tant secondaires que tertiaires au niveau de l'établissement et accompagner l'ouverture de la seconde année du département informatique de Maubeuge.

Les priorités retenues sont les suivantes :

- accompagnement du développement des nouvelles formations,
- résorption des heures complémentaires,
- développement de la formation continue.

Après un large débat, le conseil de l'IUT retient les propositions suivantes du Conseil de direction du 2 juin 2003.

- 1° MCF 6° Section : départements tertiaires, accompagnement des licences professionnelles,
- 2° MCF 61° Section (profil informatique industrielle) pour résorber le recours important aux heures complémentaires dans cette section,
- 3° PRAG espagnol (profil relations internationales) justifié par l'absence d'enseignant permanent dans la discipline et le développement international des départements tertiaires,
- 4° MCF 1° Section, transformation d'un poste d'ATER,
- 5° PRAG Génie électrique adapté notamment au département GEII pour développer les actions de formation continue dans le domaine électronique embarquée et la connectique associée,
- 6° MCF 27° Section : ouverture de la deuxième année du département Informatique de Maubeuge,
- 7° PRAG Economie et Gestion H90: Ouverture de la deuxième année du département informatique à Maubeuge.

7 QUESTIONS DIVERSES

POINT SUR LA LOI ANTI-TABAC

Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance de la note interne sur l'application de la loi anti-tabac dans les locaux universitaires.

COMMISSION DE CHOIX

Monsieur ROUZE propose de remplacer Monsieur DESMULIERS par Madame MAIRESSE en qualité de membre titulaire de la commission de choix pour le recrutement d'enseignants -chercheurs .

CHARTRE D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS A L'UVHC :

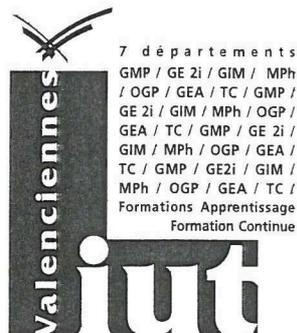
Monsieur ROUZE présente la charte d'évaluation des enseignements qui va être mise en œuvre au sein de l'établissement.
Après un large débat, le conseil décide de l'application de la charte dès la rentrée 2003, à l'unanimité des membres du conseil.

INSCRIPTIONS AU 15 JANVIER 2003

Monsieur ROUZE demande aux commissaires de prendre connaissance du document réalisé par Madame GIRARD, statisticienne au cabinet du président. Certaines rubriques sont incomplètes, le directeur demande aux chefs de départements de vérifier l'exactitude des renseignements et d'apporter les corrections nécessaires auprès de Monsieur DELACROIX pour transmission à Mme GIRARD.

La séance est levée à 20heures.

Jean-Pierre ROUZE
DIRECTEUR DE L'IUT
LE MONT-HOUY
59313 VALENCIENNES CEDEX 9



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9
Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS
ACADEMIE DE LILLE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE